

*Projet 10 décembre 2009, 17 heures*

## **Le Secrétaire général**

### **Message publié à l'occasion de la Journée internationale des migrants**

**18 décembre 2009**

La question de la migration touche chaque pays, qui peut être une terre d'origine, de transit ou de destination, ou encore les trois à la fois. On estime qu'en 2009, quelque 200 millions de personnes, soit 3 % de la population mondiale, vivent hors du pays où elles sont nées.

La migration peut être une bonne chose pour les migrants eux-mêmes, qui ont ainsi la possibilité de réaliser leur potentiel, de même que pour les sociétés dont ils sont originaires et celles qui les accueillent. Mais, pour trop d'entre eux, la réalité est bien différente : ils font face à la discrimination, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Ils sont souvent l'objet de propos haineux, ainsi que d'actes de harcèlement et de violence. Ils sont accusés à tort d'être responsables des crimes commis et des difficultés économiques, et sont victimes de discrimination généralisée.

La crise économique et financière mondiale a exacerbé la vulnérabilité des migrants. De nombreux pays ont imposé des restrictions plus sévères à l'immigration, et adopté des mesures plus fermes pour lutter contre les migrations clandestines. Ces mesures peuvent renforcer le risque d'exploitation et de mauvais traitements. Elles peuvent aussi accentuer l'impression, selon laquelle les immigrants sont partiellement responsables des répercussions de la crise, ce qui a pour effet d'alimenter les comportements xénophobes et hostiles envers eux.

Et pourtant, même là où le chômage est élevé, il existe souvent une demande de main-d'œuvre étrangère dans certains secteurs où les immigrants apportent un savoir-faire nécessaire à l'essor économique. Loin d'être responsables de la crise, les immigrants aident en fait les pays à en sortir pour de bon.

Au niveau international, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille constitue un cadre global pour la protection des droits des migrants. J'exhorte tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ou à adhérer à la Convention.

En cette dixième Journée internationale des migrants, j'engage les gouvernements à veiller à ce que les migrants puissent jouir des droits de l'homme, à placer les droits de l'homme au cœur des politiques d'immigration, et à sensibiliser l'opinion publique à la contribution positive que les immigrants apportent à la vie économique, sociale et culturelle des pays qui les accueillent.